

## Résolution d'AGEE de l' École l'Eau Vive

L'équipe enseignante désire s'exprimer concernant le processus de relocalisation de l'École l'Eau vive.

Nous considérons très important, pour la stabilité de l'école ainsi que le bien-être des élèves, que l'unité de l'école soit préservée dans le projet de déménagement. Comme développé dans la lettre présentée à la dernière séance du Conseil des commissaires le 16 novembre, nous sommes convaincus que les élèves doivent demeurer sous un même toit de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année pour bénéficier de toute la cohérence pédagogique que nous proposons. Nous pensons que l'école ne devrait pas être divisée.

En effet, le lien entre les enseignants, le partage du matériel, la vie particulière des classes entre elles, font que l'unité de notre école représente un fondement pédagogique. Les classes sont inter-reliées : des élèves peuvent aller aider ou présenter leurs travaux aux autres niveaux ; des responsabilités ciblées sont confiées aux plus grands pendant les temps d'accueil et déplacements ; les plus petits sont inspirés par les grands à travers leurs exposés et leur comportement dans l'école ; certaines fêtes de saison ou événements particuliers durant l'année, requièrent la présence de tous les élèves pour avoir tout leur sens.

L'identité de l'école l'Eau Vive ainsi que le sentiment d'appartenance des élèves et des parents pour ce projet particulier, fondé sur la pédagogie Waldorf, repose, en grande partie, sur ces interactions et sur le fait que l'école reste unie, sur un même lieu physique.

En conséquence, nous recommandons que l'unité de l'école soit reconnue à sa juste valeur et devienne la priorité dans les efforts de la Commission scolaire pour trouver un lieu de réimplantation adéquat. Nous vous en remercions.

Approuvé à l'unanimité,

Jeudi 26 novembre 2015 à Victoriaville,

Présidente :   
Secrétaire : 